



Cure de jeunesse pour le stationnement municipal de la rue Saint-Anne et réfection de la voie

Rivière-du-Loup, le 28 mai 2021 – Le chantier de réfection du stationnement de la rue Sainte-Anne et du tronçon adjacent de la voie publique prendra son envol ce lundi 31 mai. Près d'un demi-million sera investi pour redonner belle figure à cette section défraîchie du centre-ville.

Le stationnement subira ainsi une véritable cure de jeunesse, alors que l'occasion est saisie de corriger certains enjeux dont les fortes pentes actuelles, avec la mise en place de paliers et d'un mur de soutènement. Les travaux, qui devraient nécessiter environ 8 semaines, comprennent également la réfection de l'éclairage et la construction de dispositifs de rétention des eaux de ruissellement, pour contrer les effets de la grande surface sinon imperméable à la pluie.

L'amorce du chantier à cette date n'est pas étrangère à la fin de la session du Cégep de Rivière-du-Loup et le souhait de minimiser l'impact pour les citoyens et les commerçants, tout en tenant compte de la disponibilité des matériaux et de l'entrepreneur. Des ententes ont ainsi été prises avec les institutions d'enseignement pour que les étudiants du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir se stationnent du côté du Cégep. Ainsi, les citoyens qui utilisent d'ordinaire les cases du stationnement municipal sont invités à se diriger quelques mètres à l'ouest, vers celles du Pavillon-de-l'Avenir.

Entrave à la circulation

La réfection de la rue Saint-Anne longeant le stationnement s'amorcera pour sa part au cours de la semaine du 7 juin. Outre la pulvérisation et le pavage en neuf, la circulation des piétons sera revue. Ainsi, plutôt que de maintenir deux trottoirs trop étroits pour permettre le passage aisé des personnes à mobilité réduite et des poussettes - sans compter la difficulté pour les chenillettes de bien les déneiger -, il y en aura désormais un seul du côté sud, d'une largeur plus conséquente.

La circulation de la rue Sainte-Anne sera entravée pour une période d'environ 4 semaines, pendant lesquelles une signalisation en place redirigera les usagers de la route via un court détour empruntant les rues Saint-André et Saint-Laurent ou Frontenac, selon le sens de circulation. En tout temps, un corridor piétonnier sera cependant maintenu jusqu'à la rue Lafontaine.